

COP 24 : Le Canada, difficile transition

Il y a trois ans à Paris, lors de la COP21, Catherine McKenna était propulsée au centre des négociations par Justin Trudeau ; elle était le visage qui incarnait le retour du Canada dans le grand train climatique. C'est beaucoup grâce à l'appui très fort qu'elle avait donné aux petits Etats insulaires que le chiffre de +1,5 °C, fût écrit dans l'Accord de Paris. Cette démarche a abouti à la commande du rapport du GIEC sur les effets d'un réchauffement de +1,5°C publié en octobre 2018.

Trois ans plus tard, à la COP24, la ministre de l'Environnement a dû défendre un bilan environnemental controversé. D'abord, le Canada n'a pas réduit substantiellement ses émissions de GES, il n'a pas renoncé aux énergies carbonées, il n'a pas mis en œuvre son plan de taxe sur le carbone, et enfin, le gouvernement fédéral est accusé de complaisance envers les lobbies pétroliers et industriels et continue d'appuyer des projets gaziers, bitumineux et pétroliers (il a acheté le pipeline *TransMountain* qui amène le pétrole entre la Colombie britannique et l'Alberta, une décision décriée partout sur la planète).

Le secteur pétrolier et gazier est donc l'un des rares où les émissions continuent d'augmenter au Canada.

Les groupes *Environmental Defence* et *Stand.earth* ont profité de la COP24 pour publier un nouveau rapport accusant l'industrie du pétrole et du gaz de miner les efforts du Canada en matière de climat.

Les principales mesures climatiques que le Canada devrait prendre:

- Le Canada doit réduire davantage ses émissions de GES pour respecter l'Accord de Paris et réviser ses objectifs actuels, insuffisants, avant 2020 (réduction des émissions de 30% par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2030) ;
- Le Canada doit cesser progressivement de recourir au charbon d'ici 2030 et fermer les dernières centrales thermiques ;
- Le Canada cherche de nouveaux alliés dans la Chine, l'Union européenne ou les petits Etats insulaires ;
- Le Canada doit adopter un plan de financement vert avec des réglementations et des mesures de soutien à destination des gouvernements régionaux, des villes et des collectivités autochtones pour les aider à s'engager davantage, à mettre en œuvre, à évaluer leurs plans d'atténuation et d'adaptation climatiques, et à en rendre compte.

[Source réseau action climat Canada](#)